L'ABLONAIS

Le Magazine de la ville d'Ablon-sur-Seine N°9 - septembre / octobre 2015

Dossier

Rentrée des classes

Tarifs et inscriptions périscolaires, infos pratiques, travaux dans les écoles...

SOMMAIRE

P. 4 - 5 Ablon en images

14 juillet, quai de la Baronnie

P. 6 à 11 Actualités

Travaux rue du Maréchal Foch

Le point sur les travaux d'été > p.6-7
Repassez votre certificat d'études > p.8
Une rentrée en fête, petite enfance > p.9
Listes électorales, nouveaux horaires de la mairie > p.10
Métropole du grand Paris, enquête publique > p.11

P. 12 à 15 Dossier

Rentrée des classes

P. 16 à 19 Vivre notre ville

Spectacle « Accordéons-nous »

Ouverture de la saison culturelle > p.16
Les prochains rendez-vous culturels > p.17
Informations pour les seniors > p.18
Emploi jeunesse, commerce local > p.19

P. 20-21 Démocratie locale

Espace d'expression des élus - tribunes libres > p.20
En direct du Conseil Municipal > p.21

P. 22-23 Infos pratiques

Le Maire et les adjoints vous reçoivent - Etat civil > p.22
Agenda > p.23

PEFC 10-32-3010
PEFC recyclé
Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées.
pefc-france.org

L'Ablonais N°9 - septembre / octobre 2015
Mairie d'Ablon-sur-Seine - 16, rue du Maréchal Foch
94480 Ablon-sur-Seine - **01 49 61 33 33**
www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication : Eric Grillon
Conception, réalisation, rédaction :
Communication : L. Bertoli Pace / P. Douwes
Photos, iconographie : Service communication, Fotolia
Impression : 2800 exemplaires - Desbouis Grésil
Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Chères Ablonaises, chers Ablonais,

C'est la rentrée et comme vous avez pu le constater, de nombreux travaux d'embellissement, de rénovation et d'entretien ont été réalisés pour un investissement de 650 000 €.

Le temps est venu de réveiller notre ville que l'on pouvait qualifier de « belle endormie ». Je suis conscient des efforts financiers importants demandés à tous, mais c'est en revalorisant notre ville au travers d'un programme pluriannuel de travaux que nous pourrons lui rendre la place qu'elle mérite au sein d'un département où l'urbanisation se développe.

Développement qui s'intensifiera davantage à l'aube (janvier 2016) de la création de la Métropole du Grand Paris (MGP). Cette dernière sera composée de vastes territoires (à ce jour Ablon ferait partie d'un territoire regroupant plus de 600 000 habitants).
Rien n'étant définitif, je reviendrai plus en détail sur ce sujet dans une prochaine communication.

« Je tiens à ce qu'Ablon-sur-Seine garde la convivialité et l'esprit village qui la caractérise. »

Malgré cet état de fait imposé par l'Etat, je tiens à ce qu'Ablon-sur-Seine garde la convivialité et l'esprit village qui la caractérise.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de mon équipe dans la poursuite de l'action engagée depuis maintenant un an et demi pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

Bien à Vous.

UN TRAIN DE BOIS À ABLON

Au début de l'été un train de bois de 72m de long a sillonné la Seine. Cette parfaite réplique du 15ème siècle est passée par l'écluse d'Ablon le 26 juin pour le plaisir des promeneurs et des écoliers venus pour l'occasion.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Ablon et Villeneuve se sont associées pour célébrer la fête nationale sur les quais de la Baronnie à Ablon.

NEW TOWNS KINGS

Bravo au club de Basket d'Ablon/Villeneuve, les New Towns Kings pour le prix Val-de-Marne du Fairplay qu'ils ont remporté.

UNE NOUVELLE FRESQUE À L'AQUABAR

Jean-Baptiste Muziotti et Pierre-Laurent Tois ont réalisé une fresque dans laquelle nos villes jumelles, Penkridge en Angleterre et Neubiberg en Allemagne, sont mises à l'honneur.

JOURNÉE À LA PLAGE

Le jeudi 25 août, la journée pour les familles ne partant pas en vacances s'est tenue à Cabourg pour la grande joie des petits comme des grands.

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION D'ABLON

L'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Entre sorties et activités à l'Espace des enfants, les petits ablonais ont passé un été bien animé.

Le point sur les travaux d'été

Cet été, des travaux ont été réalisés aux quatre coins de la commune pour un investissement de plus de 650 000€. Ces chantiers s'inscrivent dans le programme d'amélioration du cadre de vie mené par la Municipalité.

RÉFECTION DE VOIRIE

Passage Curie
Place de l'école Pasteur A
Rue de Verdun
Rue Henri Gilbert
Avenue Georges Clémenceau
Rue du Docteur Bernard Léger
Rue des maraîchers
Allée des Cèdres
Place rue du Bac (prolongement allée Curie)
Complexe sportif Pierre Pouget
Rue Alphonse Daudet
Rue Henri Magnier
Rue d'Estienne d'Orves
Escalier de la courre aux lièvres
Cimetière
Parc Sully
Allée de l'école Saint Exupéry

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Passage Curie
Place de l'Europe
Parc Sully
Rue du Bac
Square Musset

RÉFECTION DE SIGNALISATION / MARQUAGE AU SOL

Rue du Bac

Rue du Bac

Impasse Curie

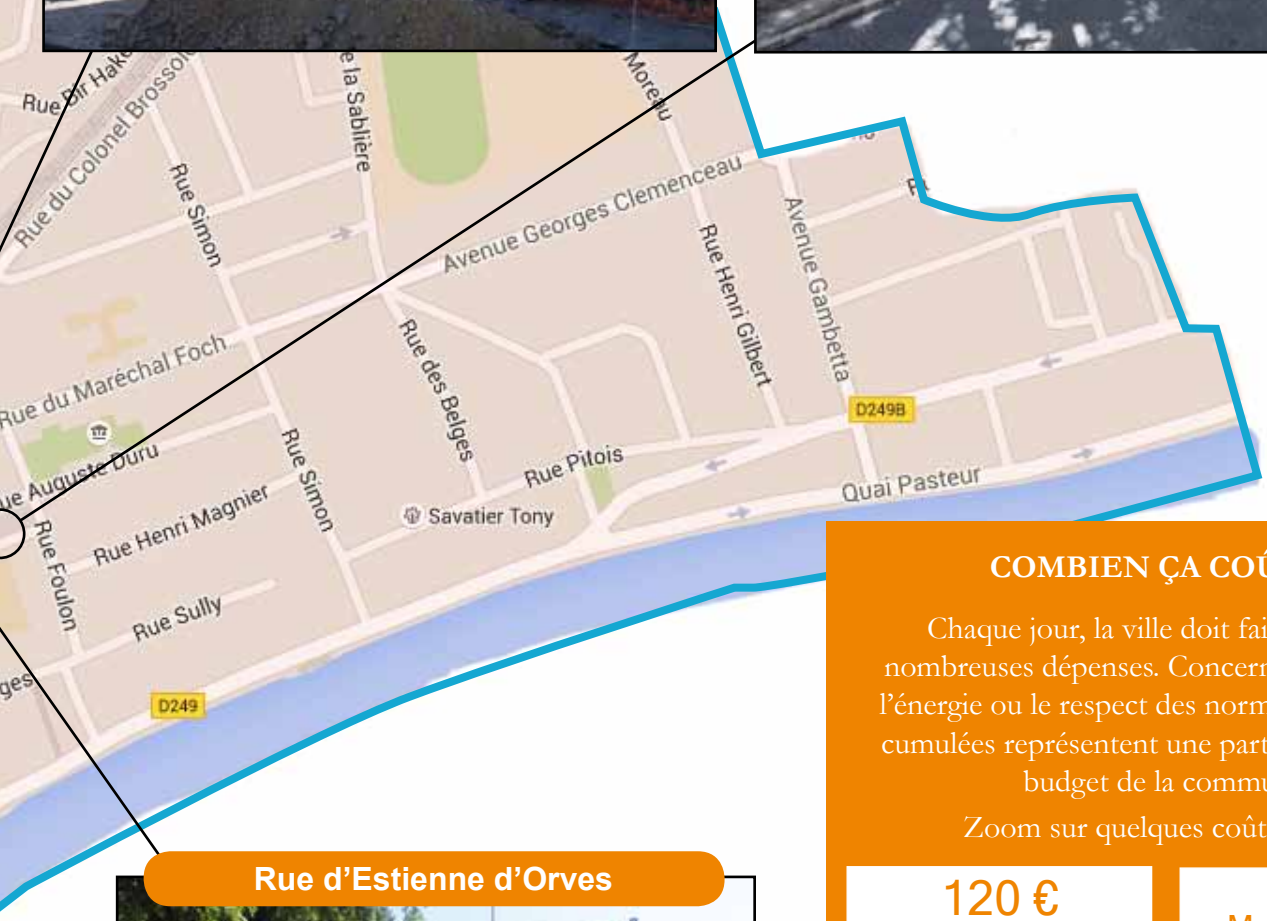

Rue d'Estienne d'Orves

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Chaque jour, la ville doit faire face à de nombreuses dépenses. Concernant la sécurité, l'énergie ou le respect des normes, ces factures cumulées représentent une part importante du budget de la commune.

Zoom sur quelques coûts cachés.

120 €
extincteur

24 000 €
Système sécurité incendie

30 000 €
2 camions pour les services techniques

Mobilier urbain

100 €
Poteau boule (pose comprise)

280 €
Barrière (pose comprise)

Décrocherez-vous votre certificat d'études aujourd'hui ?

Pour le savoir, rendez-vous le samedi 10 octobre 2015 à 14h à l'Espace culturel Alain-Poher pour un jeu organisé par le collectif des mémoires ablonaises.

Jeu ouvert aux personnes de 14 ans et plus.

L'école d'autrefois nous a laissé de bons et de moins bons souvenirs. Malgré tout, nous en sommes parfois nostalgiques.

Afin de se replonger dans l'esprit des examens d'antan, l'équipe municipale vous propose de passer ou repasser le certificat d'études primaires. Au programme : dictée, calcul, géographie et sciences naturelles. Une épreuve optionnelle de chant sera également organisée.

Les feuilles d'examen seront, selon votre souhait, anonymes ou non et vous pourrez également faire le choix d'être corrigé par l'équipe organisatrice ou bien préférer l'autocorrection. Aucun stress, que du bonheur !

Cet après-midi ludique s'achèvera par un moment de détente festif et convivial bien mérité.

Jeunes ou moins jeunes, venez nombreux partager cette expérience.

Bulletin d'inscription
Certificat d'etudes – examen / jeu

Merci de retourner ce bulletin rempli à l'Espace culturel Alain-Poher avant le 1er octobre 2015. Inscription obligatoire, places limitées à 50 participants.

Nom : Prénom :

Adresse :

Age : Email :

Téléphone :

Événements

Une rentrée en fête

Le début du mois de septembre sera marqué par trois événements festifs au cours desquels les Ablonais pourront se retrouver et passer de bons moments.

Pique-nique des familles

Dimanche 6 septembre - stade Pierre Pouget / Organisé par le Comité des fêtes

Venez pique-niquer sur la pelouse du complexe sportif Pierre Pouget tout en profitant du village d'animations gratuit installé de 10h à 18h pour les enfants.

Le Comité des fêtes assurera une petite restauration sur place.

Tournoi de pétanque Alain Poher

Dimanche 6 septembre - stade Pierre Pouget / Organisé par le Comité des fêtes

Venez assister et supporter les équipes qui participeront à ce tournoi au terrain de pétanque du complexe sportif Pierre Pouget.

➔ Inscriptions : comitedesfetes.94480@gmail.com, accueil de la mairie ou sur place jusqu'à 10h

Le bulletin d'inscription est disponible au téléchargement sur le site de la ville **www.ablon-sur-seine.fr**

Ablon au fil de l'eau

Dimanche 13 septembre - quais de seine

Venez à la rencontre des associations ablonaises, l'occasion de découvrir et/ou de s'inscrire à une activité.

Des animations et des démonstrations ponctueront cette journée de fête.

Retrouvez le programme complet sur le site de la ville **www.ablon-sur-seine.fr**

VIDE-GRENIERS

Le vide-greniers du Comité des fêtes se tiendra le samedi 3 octobre dans le centre ville.

Les inscriptions ouvriront à l'Espace culturel Alain-Poher en septembre.
Le bulletin sera disponible sur **www.ablon-sur-seine.fr**
Infos : comitedesfetes.94480@gmail.com

Petite enfance

Extension des horaires d'accueil

Dès le mois de septembre, le multi-accueil « Lesbout'choux » ouvrira ses portes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 18h, soit une journée supplémentaire et une plage horaire d'1h30 en plus par journée d'ouverture.

➔ Des travaux de rénovation des peinures ont été réalisés cet été pour un budget de 3 500 €

En bref

Finances publiques

Dans le cadre de la poursuite des démarches de simplification, la Direction Générale Des Finances publiques met en place la dématérialisation du timbre fiscal (par exemple timbre passeport). Les usagers ont désormais la possibilité d'acheter en ligne leurs timbres fiscaux 24h/24 et 7j/7 sur le site timbres.impots.gouv.fr

Pour rappel, les usagers peuvent payer toutes les sommes dont ils sont redevables en ligne.
- Impôts sur le revenu, taxe foncière et taxe d'habitation : impots.gouv.fr
- Amendes : amendes.gouv.fr
- Produits locaux : tipi.budget.gouv.fr

Nouveau site AICA

Vous pouvez désormais suivre toute l'actualité de l'association sur son nouveau site web **www.aica.fr.**
L'AICA propose un large panel d'activités physiques et artistiques tels que le badminton, la chorale, la danse, la peinture…

Du nouveau sur la ligne de Bus N°8

Dès le 1er Septembre 2015 la ligne de bus 8 de Keolis Seine Val-de-Marne reliant l'aéroport d'Orly (Terminal Ouest) à la Gare RER de Villeneuve St-Georges voit évoluer son itinéraire et son offre. La fréquence de passage est renforcée avec un bus toutes les 20 minutes en heures de pointe et toutes les 30 minutes en heures creuses (week-end et jours fériés). L'amplitude horaire est aussi élargie avec un premier départ s'effectuant à 5h26 et un dernier départ à 21h40.
Arrêts concernés à Ablon : gare RER dans les deux sens

Démarches

Elections 2015 : il n'est pas trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 30 septembre 2015. Pour voter aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune.

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2015 pour réaliser votre inscription.

Comment s'inscrire

- En mairie auprès de la direction de la population. 16, rue du maréchal Foch : 01 49 61 33 32
- Sur le site de la ville www.ablon-sur-seine.fr / démarches en ligne

Service public

Nouveaux horaires de la mairie

Afin de répondre au mieux aux besoins des Ablonais, la mairie modifie ses horaires et vous accueille désormais :

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Le jeudi de 14h à 17h30
- Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Le samedi de 9h à 12h30*

** La mairie est fermée au public le samedi matin pendant les vacances scolaires.*

➔ La mairie sera exceptionnellement fermée au public les jeudis 17 septembre et 1er octobre 2015, toute la journée.

Collectivités territoriales

Le point sur la métropole du Grand Paris

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république a été adoptée le 16 juillet dernier.

Le texte prévoit la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) au 1er janvier 2016.

Les établissements Publics Territoriaux (EPT) qui formeront la métropole se verront attribuer des compétences obligatoires tels que l'eau, l'assainissement ou encore la gestion des déchets.

Pour une ville de notre taille, la mutualisation de ces services est un véritable enjeu.

Le périmètre des territoires de la Métropole

Lors du vote de la loi, le Préfet de Région a présenté une proposition de carte des futurs territoires de la MGP. À l'horizon 2016, notre ville devrait se situer dans le territoire Val de Bièvre Seine Amont Grand Orly regroupant plus de 600 000 habitants (T12 sur la carte ci-contre). L'avis du Conseil Municipal sera sollicité en octobre.

➔ Le 11 septembre prochain le Conseil des élus se réunira afin de concrétiser la création par décret des établissements publics territoriaux de la Métropole du Grand Paris.

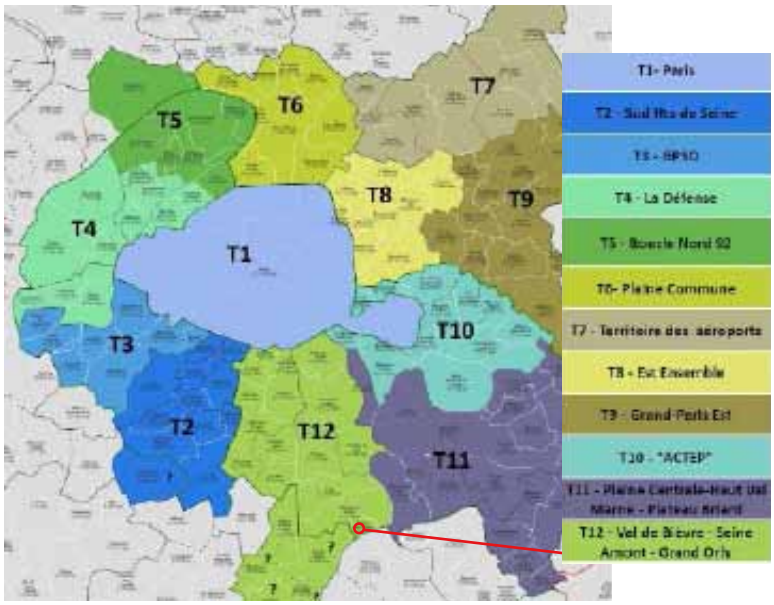

Commission accessibilité

Les membres de la commission accessibilité se sont réunis le lundi 24 août, en présence d'un cabinet d'expert et des services municipaux, afin de préparer le diagnostic de l'accessibilité de la voirie de la ville.

Activités associatives

C'est la rentrée et le moment est venu de s'inscrire à une activité. Le dimanche 13 septembre vous pourrez rencontrer de nombreuses associations ablonaises lors de la fête « Ablon au fil de l'eau » et trouver ainsi l'activité idéale pour vous et votre famille.

Vous recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres le guide de la ville avec à l'intérieur un annuaire de toutes les associations sportives, culturelles…

Vous pouvez d'ores et déjà consulter cet annuaire en ligne sur le site www.ablon-sur-seine.fr rubrique « annuaires ».

Rentrée des classes

Cette année, près de 660 élèves rejoindront les bancs des écoles ablonaises. Pour cette rentrée, la Municipalité a fait le choix de se tenir aux résultats du sondage effectué auprès des parents d'élèves et de maintenir les horaires appliqués depuis septembre 2014.

L'année scolaire 2015/2016 sera l'année des nouvelles activités périscolaires. Les écoliers pourront participer quotidiennement après la classe à des ateliers qui démarreront début octobre.

En attendant que chaque famille prenne le rythme de l'école, voici quelques informations pratiques pour aborder la rentrée des classes en toute sérénité.

RAPPEL DES HORAIRES

Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h15 et les mercredis de 9h à 12h

Info pratique

Vos factures peuvent être prélevées automatiquement. Pour cela, rendez-vous à la direction de la population en mairie pour remplir un mandat de prélèvements (merci de venir avec la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un RIB).

NOUVEAUTÉ 2015

Le portail famille arrive sur le site de la ville

Dans le cadre de la modernisation des services aux usagers, la Municipalité mettra en place au dernier trimestre 2015, le portail famille.

Véritable outil de démarches en ligne, il sera accessible depuis le site internet de la ville : **www.ablon-sur-seine.fr**

Qu'est ce que le portail famille ?

Cet outil simple, innovant et sécurisé permettra aux familles d'effectuer en ligne de nombreuses démarches liées aux prestations périscolaires.

Quelques exemples

Lorsque le portail famille sera actif vous pourrez par exemple régler vos factures de centre de loisirs, gérer les inscriptions à la cantine, poser des questions à l'administration…

Comment l'utiliser ?

Après avoir créé son espace personnel, chaque famille accèdera à l'outil via le site de la ville en s'identifiant à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe.

➔ Prochainement, les parents recevront une plaquette d'utilisation du portail famille par le biais des cahiers de textes des enfants.

Horaires des accueils périscolaires

• **Matin** : l'accueil par les équipes d'animation se déroule à l'Espace des enfants et à la maternelle Saint-Exupéry entre 7h15 et 8h50. L'école commence à 9h et les enfants seront directement accueillis par les enseignants à partir de 8h50.

• **Soir** : les enfants bénéficieront d'un accueil périscolaire à partir de 16h15 et jusqu'à 19h

• **Restauration scolaire** : la pause méridienne se déroulera entre 12h et 14h

Les tarifs des accueils périscolaires

Les tarifs de l'accueil périscolaire varient en fonction des ressources et de la composition des familles et sont à ce jour compris entre 0,17 € et 2.72 € de l'heure.

Accuel du matin : avant 9 heures

- Pour une arrivée avant 8h30, le tarif est de 0,58 € au minimum et de 2,72 € au maximum

- Pour une arrivée après 8h30, le tarif est de 0,17 € au minimum et de 0,78 € au maximum

Accueil du soir : après 16h15

- Pour un départ à 16h30, l'accueil d'un ¼ d'heure est assuré gratuitement. Le tarif est de 0,34 € au minimum et de 1.76 € au maximum

Accueil du midi : Une pause méridienne de 2 heures est maintenue. les tarifs de la restauration sont les suivants 1,29 € minimum et 5.28 € maximum.

➔ Seuls les enfants allant au centre de loisirs le mercredi après midi déjeuneront au restaurant scolaire ce jour là.

Inscription aux accueils périscolaires et de loisirs et à la restauration

Une inscription est nécessaire pour tous les accueils. Les formulaires vierges sont à votre disposition sur le site de la Ville, auprès des animateurs ou en Mairie à l'accueil.
Les formulaires remplis sont à retourner au bureau de la direction de l'Espace des enfants.

➔ Pour organiser au mieux l'accueil des enfants, **la réservation des accueils du matin, du soir et de la restauration sera obligatoire pour tout le mois de septembre.**

Une réservation par période est demandée pour les mercredis et les vacances scolaires.

➔ Pour tout renseignement, ou cas particulier, **rapprochez vous de l'équipe d'animation à l'espace des enfants.**

Facturation

Pour la facturation des prestations de l'année 2016, merci de déposer en mairie dès que possible votre avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014.

Chaque mois, vous recevrez une facture globale regroupant l'ensemble des prestations pour votre famille.

La restauration scolaire

Chaque jour, le service de la restauration scolaire sert environ 550 repas, avec pour règle d'or :

- Utiliser un maximum de produits frais, en ayant recours, le plus possible, aux produits issus de l'agriculture biologique
- Proposer des menus équilibrés
- Éveiller les enfants au goût

Dans les mois à venir, l'ambition de la Municipalité est d'avoir le label délivré par le Ministère de l'Agriculture **« bien manger dans ma cantine »**. Il vise à sensibiliser les enfants aux bonnes habitudes alimentaires, dans une démarche de développement durable en luttant, par exemple, contre le gaspillage.

Les activités extrascolaires

Les associations ablonaises proposent un large éventail d'activités extrascolaires pour les enfants (tennis, foot, capoeira, judo, théâtre, danse, arts plastiques…) Rendez-vous sur note site www.ablon-sur-seine.fr pour consulter l'annuaire des associations. Lors de la fête **« Ablon au fil de l'eau », le 13 septembre prochain,** vous pourrez rencontrer et inscrire vos enfants à une ou plusieurs activités de leur choix.

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Facturation : direction de la population
en mairie, 16 rue du Mal Foch
01 49 61 33 33 - service.regie@ville-ablonsurseine.fr

Affaires scolaires : service enfance
en mairie, 16 rue du Mal Foch
01 49 61 33 59 - scolaire@ville-ablonsurseine.fr

Accueil périscolaire et de loisirs : Espace des enfants
rue Pierre et Marie Curie (face à la place de l'Europe)
01 45 97 00 15 - alshelementaires.ablon@gmail.com

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

38 000 €

C'est l'enveloppe dédiée aux travaux réalisés cet été dans les écoles.

- **École Curie** : pose d'un faux plafond, remplacement de stores, installation d'une hotte et d'un système de ventilation, rénovation de la façade (peinture)
- **École Pasteur A et B** : pose d'un interphone, installation d'un système de sécurité incendie, remise au propre et sécurisation du jardin de Pasteur A.
- **École Saint-Exupéry** : construction d'un abri à vélos, pose de stores dans le dortoir et dans une classe, remplacement des miroirs.

Abri à vélos école Saint-Exupéry

Jardin de l'école Pasteur A

Le mot de l'élu - Maryse LAQUA

Maire-adjoint en charge des affaires scolaires

« La construction de nouveaux logements à Ablon génère l'arrivée de familles avec enfants et nous devons prévoir leur accueil dans les meilleures conditions.
Nos locaux scolaires actuels s'avèrent insuffisants et pour répondre à ces nouveaux besoins, nous devons planifier, en concertation avec les représentants de l'Education nationale, la construction de nouvelles structures qui seront mises à disposition des élèves. Ces salles seront construites sans négliger la rénovation des sanitaires existants.
D'autre part, la Municipalité a pour projet la construction d'une crèche dont le lieu de réalisation n'est pas encore arrêté. En effet, une telle réalisation est soumise à des mesures drastiques et à des normes bien spécifiques.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement sur l'avancée de ces projets. »

Les tarifs 2015 / 2016

Le coût des prestations pour les familles se calcule en fonction du taux d'effort. Vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous pour connaître le prix des divers services.

Pour la restauration scolaire les nouveaux taux entrainent une baisse des prix pour les familles.

Calcul en fonction du taux d'effort

$$\frac{\text{Revenu net fiscal}}{12} \times \text{taux relatif au nombre d'enfants}$$

Exemple : Prix d'un repas pour une famille de 2 enfants avec un revenu net fiscal de 36 000€

$\frac{36\,000}{12}$ x 0.12350 % = **3,70 €** (au lieu de 3,99€ en 2014)

Taux d'effort (année scolaire 2015 / 2016)

Nombre d'enfants			1	2	3	4	5 et plus
Restauration scolaire	Tarif mini Tarif maxi	1,29 € 5,28 €	0,13000 %	0,12350 %	0,1115 %	0,10004 %	0,09503 %
Accueil de loisirs journée	Tarif mini Tarif maxi	3,46 € 14,80 €	0,38000 %	0,34200 %	0,30780 %	0,27702 %	0,24932 %
Accueil de loisirs 1/2 journée avec repas	Tarif mini Tarif maxi	2,34 € 9,58 €	0,26000 %	0,23400 %	0,21060 %	0,18955 %	0,17060 %
Accueil de loisirs 1/2 journée sans repas	Tarif mini Tarif maxi	1,12 € 5,24 €	0,12100 %	0,10890 %	0,09801 %	0,08821 %	0,07939 %
Accueil périscolaire du matin (avant 8h30)	Tarif mini Tarif maxi	0,58 € 2,72 €	0,04750 %	0,04275 %	0,03848 %	0,03463 %	0,03116 %
Accueil périscolaire du matin (après 8h30)	Tarif mini Tarif maxi	0,17 € 0,78 €	0.01900 %	0.01710 %	0.01539 %	0.01385 %	0.01247 %
Accueil périscolaire avant 18h	Tarif mini Tarif maxi	0,34 € 1,55 €	0,07125 %	0,06413 %	0,05771 %	0,05194 %	0,04675 %
Accueil périscolaire après 18h	Tarif mini Tarif maxi	0,38 € 1,76 €	0,04275 %	0,03848 %	0,03463 %	0,03116 %	0,02804 %

Culture

Ouverture de la saison culturelle 2015-2016

La nouvelle saison culturelle sera aussi riche que variée en allant du spectacle de rue au théâtre classique en passant par la danse hip-hop.
Cette saison culturelle a été faite pour tous les publics, les enfants, les adolescents et les adultes avec des spectacles choisis avec soin.

LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE « ACCORDÉONS-NOUS »

Pour fêter l'ouverture de la saison culturelle 2015-2016, la Municipalité vous invite le vendredi 18 septembre au parc Dreher dès 20h30 pour un spectacle de rue (gratuit) tout feu tout flamme !

Infos pratiques : vendredi 18 septembre – 20h30 parc Dreher – GRATUIT – tout public

Saison culturelle à vos agendas!

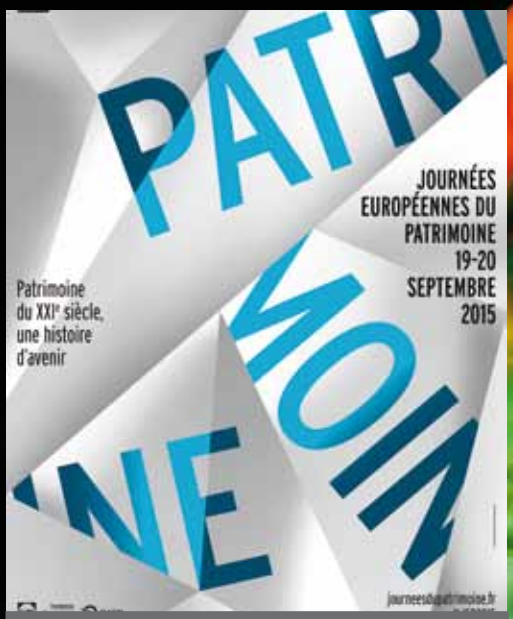

Journées du patrimoine
Carnets de ville - balades urbaines
Samedi 19 et dimanche 20 septembre
dans les rues de la ville

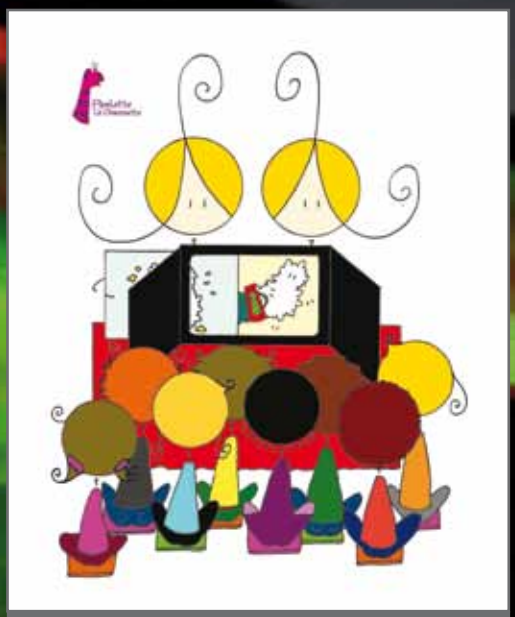

Lecture Kamishibaï
Mercredi 7 octobre
Médiathèque Jacques Prévert à 15h30
gratuit sur réservation / de 2 à 5 ans

Dans la peau de Cyrano
Théâtre / Samedi 10 octobre à 20h
Espace culturel de Villeneuve-le-Roi à
partir de 8 ans / 6,50 €

Les soirées jazz de l'AAM
Vendredi 16 ocotbre à 20h
Club Barbara à l'Espace culturel Alain-
Poher / tout public / gratuit

Seniors

Inscrivez-vous aux ateliers

Tout au long de l'année, le CCAS organise des ateliers thématiques pour les seniors.

Ateliers « Équilibre »

Suite au succès des ateliers équilibre, le CCAS réitère l'expérience en proposant de nouvelles dates au dernier trimestre 2015.

Les ateliers équilibre permettent d'acquérir de nouveaux réflexes pour garder sa forme, son équilibre physique afin d'éviter les chutes, souvent causées par une baisse du tonus musculaire ou un manque de souplesse... Une façon de reprendre confiance en soi, mais aussi de rencontrer d'autres personnes !

➔ Renseignements au CCAS : 01 49 61 33 60

Réunion d'information le mercredi 9 septembre à 9h15 à l'Espace culturel Alain-Poher

Ateliers « Bien chez soi »

Cet atelier ludique et pratique permettra aux participants de découvrir des astuces et conseils rendant le quotidien plus aisé.

Découverte d'accessoires innovants, apprendre à préserver son dos, réaliser des économies d'énergie… un tas d'idées pour vivre plus sereinement chez soi.

➔ Renseignements au CCAS : 01 49 61 33 60

Une conférence se tiendra le mardi 29 septembre à 14h30 à l'Espace culturel Alain-Poher. Elle sera suivie de 5 modules dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

L'aide aux aidants

Dans le cadre de son projet à destination des aidants familiaux, le CLIC 6 organise en septembre prochain des ateliers de relaxation et des sessions de formation « mieux comprendre la maladie et apprendre à communiquer avec son proche ».

Les aidants peuvent venir accompagnés de leur proche qui sera pris en charge sur place par un professionnel.

Ateliers relaxation : Espace seniors – La Bergerie 15, rue Saint Geneviève à Rungis

Formations : 4 place Nelson Mandela à Chevilly-Larue

➔ Informations au CLIC 6 : 01 48 53 79 09

La semaine bleue

Du 12 au 18 octobre 2015, la semaine bleue, semaine nationale dédiée aux seniors abordera le thème « créatif et citoyen à tout âge ».

Pour l'occasion, les Municipalités d'Ablon-sur-Seine et de Villeneuve-le-Roi proposeront un programme conjoint.

Le programme vous sera envoyé courant septembre.

Jeunesse / emploi

L'Armée de l'air, accessible à tous

2000, c'est le nombre de postes que propose l'Armée de l'air en 2015. 50, c'est le nombre de métiers qui existent dans l'Armée de l'air. Pilotes d'avions de chasse, de transport ou d'hélicoptères, contrôleurs aériens, mécaniciens, secrétaires, fusiliers parachutistes, maîtres-chiens parachutistes ou pompiers de l'air font partie de ces 50 spécialités. Elles sont toutes accessibles aux jeunes filles et garçons âgés de 17 à 25 ans, niveau 3ème à Bac + 2.

➔ Pour en savoir plus : **air-touteunearmee.fr**

Le saviez-vous ?

Une conseillère de la mission locale tient une permanence « emploi formation » pour les jeunes ablonais.

Renseignements et rendez-vous au **01 49 61 33 59**

Commerce local

Deux nouvelles enseignes place Gambetta

En juillet, la place Gambetta a accueilli deux nouveaux commerces. Rencontre avec une mère et sa fille, Ablonaises de cœur, qui viennent de concrétiser leur projet.

L'une est férue de décoration, l'autre adore la mode. C'est avec le souhait de vivre de leur passion que Nadine Chelly et Romy Schnur ont respectivement ouvert « un temps pour tout » et « nouvelle tendance ».

Dans son magasin dédié à la **décoration** de la maison « **Un temps pour tout** », Nadine Chelly propose un large choix d'objets d'inspiration vintage et de meubles rénovés par ses soins. Ces derniers, chinés pour la plupart, sont des pièces uniques et ont nécessité de nombreuses heures d'un travail passionné.

➔ 17, place Gambetta – 06 14 80 85 74
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 19h30

Robes, tuniques, jupes ou pantalons, lorsque vous poussez la porte de la boutique de **prêt à porter** « **Nouvelle tendance** » vous êtes sûr de trouver votre bonheur parmi de nombreuses pièces toutes aussi tendances les unes que les autres. Que ce soit pour femme ou pour enfant, Romy Schnur saura vous donner de bons conseils pour trouver la tenue idéale.

➔ 17, place Gambetta – 06 14 80 85 74
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 19h30

Espace d'expression des élus du Conseil Municipal

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Tribune de la majorité

Ablon renouveau

Avec l'État laïc, la IIIème République nous a légué un héritage précieux.

Au début de XXème siècle, où les catholiques représentaient une écrasante majorité de la population, où l'Église jouait un rôle social et politique majeur, l'avènement de la laïcité a souvent été ressenti à tort comme une victoire des anticléricaux sur la religion.

La laïcité instaure en fait une neutralité de l'appareil d'État, en respectant toutes les religions, en autorisant leur libre pratique inscrite dans la Constitution, dans le cadre du respect des lois communes.

La laïcité, concept à l'époque novateur, répond à l'évolution des sociétés modernes. Elle est plus que jamais d'actualité.

Les religions monothéistes sont en effet, par essence, prosélytes ; leur cohabitation dans une même société engendre une compétition, et souvent des heurts, qui ne se résolvaient dans les siècles passés que par la domination d'une religion à travers l'appareil d'état.

La coexistence des religions se développe partout dans le monde du fait de la mondialisation. La laïcité de l'État est la condition nécessaire d'un « vivre ensemble » harmonieux.

Veillons, dans le respect mutuel des croyances et des cultures, dans le cadre des lois et de la réglementation, à préserver et développer cet héritage à l'échelle de notre ville.

Ablon renouveau

Tribune de l'opposition

Ablon une équipe en action

DES ARMES DANS NOS RUES !

Lors de la séance du Conseil Municipal du 2 juillet, M. Grillon a souhaité adresser un vœu au Préfet du Val de Marne demandant l'armement de la police municipale à Ablon-sur-Seine avec les 357 Magnum réformés de la police nationale. La délinquance dans notre ville aurait-elle augmenté de manière considérable ces derniers 12 mois au point de sombrer dans le grand banditisme ? Absolument pas… La seule justification présentée par M. Grillon lors de cette séance a été « nos policiers municipaux doivent pouvoir se défendre, au cas où… » (Sic). M. Grillon a été dans l'incapacité d'indiquer combien de fois les policiers municipaux de notre territoire avaient utilisé l'arsenal d'armes non létales dont ils disposent déjà (Flashballs, Tazers…). Il ignore également tout du programme de formation qui devra être dispensé aux agents pour leur permettre de maitriser ces armes mortelles. Nous n'avons pas non plus réussi à obtenir le surcoût pour le budget de notre ville induit par cet équipement supplémentaire (munitions + programme de formation).

Nous nous sommes prononcés contre ce vœu pour 3 raisons :

- l'armement de la police municipale est disproportionné par rapport aux risques d'insécurité dans notre ville,
- cette demande sert avant tout la cause nationale du « tout sécuritaire » portée par certains politiques avant l'intérêt des Ablonais
- ce dossier n'a manifestement pas été étudié par M. Grillon de manière très sérieuse.

Cette question d'importance mérite un véritable débat démocratique.

Ablon, une équipe en action.

En direct du Conseil Municipal

Vendredi 26 juin 2015

Tarifs des services à la population

Le Conseil Municipal décide par 22 voix pour et 4 abstentions (C. Gorlier, M. Bourdier, V. Bayout, C. Contamin) d'appliquer, à compter du 1er septembre 2015, l'ensemble des tarifs (présentés page 14). maintient que :

- le montant des ressources retenu pour le calcul du tarif est le montant plafond pour les élèves non-Ablonais fréquentant les écoles de la commune.
- le montant du repas à emporter, conditionné individuellement, s'élève à :

- 3,81 € pour le personnel communal dont l'indice brut de rémunération est inférieur à 380
- à 4,64 € pour le personnel communal dont l'indice brut de rémunération est supérieur à 380 et pour le personnel enseignant

- la Ville appliquera les pourcentages suivants de réduction, sur les tarifs en vigueur, pour les familles fournissant un panier repas aux enfants relevant d'un projet d'accueil individualisé (PAI) et qu'il en sera de même lorsque la prestation de services ne pourra être fournie par le service municipal :

- Réduction de 60 % sur le tarif appliqué aux familles dont les enfants sont accueillis sur le temps de la pause méridienne,
- Réduction de 8,75 % sur le tarif appliqué aux familles dont les enfants sont accueillis lors de la première heure de la garderie du soir,
- Réduction de 8,83 % sur le tarif appliqué aux familles dont les enfants participent aux journées de l'accueil de loisirs, mercredis et vacances scolaires.

- la Municipalité reste susceptible d'examiner toute situation particulière et d'appliquer en la circonstance un tarif spécifique.

précise que :

- le revenu pris en compte pour l'application des taux d'effort est le douzième du revenu fiscal de référence figurant dans l'avis d'imposition portant sur les revenus de l'année N-2
- le nombre d'enfants pris en compte pour la détermination du taux d'effort est celui des enfants fiscalement rattachés au foyer imposé, figurant dans l'avis d'imposition sur les revenus de l'année N-2

Jeudi 2 juillet 2015

lot 1 travaux d'aménagement du secteur pasteur, affaissements de rues et campagne de marquage. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer avec la société vtmtp (94450) le marché pour un montant de 165 958,65 € HT.

lot 2 travaux d'aménagement des secteurs curie, sacré-cœur, cimetière, sully et courre aux lièvres. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer avec la Société UCP SE (94380) le marché pour un montant de 188 150,20 € HT

lot 3 prestations d'enrobés des chaussées et voiries et aménagement du secteur du gymnase Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer avec la société vtmtp (94450) le marché pour un montant de 191 496,69 € HT.

Police municipale

Le Conseil Municipal demande par 21 voix pour et 5 contre (C. Gorlier, M. Bourdier, V. Bayout, H. Joudar, C. Contamin) au Préfet du Val-de-Marne d'autoriser l'armement de la Police municipale de Villeneuve-le-Roi ; demande au Préfet du Val-de-Marne d'autoriser la Police municipale à entrer dans le dispositif expérimental prévu par le décret n° 2015/496 du 29 avril 2015 autorisant les agents de Police municipale à utiliser des révolvers chambrés pour le calibre 357 magnum.

INFOS PRATIQUES

Vos élus vous reçoivent

Eric GRILLON, Maire d'Ablon-sur-Seine
Secrétariat du Maire : 01 49 61 33 41

PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS DE MONSIEUR LE MAIRE

Les vendredis*, de 15h à 17h, le Maire vous reçoit sans rendez-vous en mairie (16, rue du Maréchal Foch)

*** Sauf contraintes liées au planning . La permanence du vendredi 4 septembre 2015 est annulée.**

Les Maires-adjoints vous reçoivent sur rendez-vous
Jean-Bernard PAUL : cadre de vie, travaux, urbanisme
Liliane PEYROUTY : action sociale
Laurent FORICHON : finances, commerce, vie économique
Maryse LAQUA : vie scolaire
Patrick ROUYER : jeunesse, sports
Laurence ANQUETIN : culture, vie associative
Marie-Line JORGE : enfance, petite enfance
Pieter DOUWES : communication, nouvelles technologies

La mairie vous accueille

Standard 01 49 61 33 33

Lundi Mardi, mercredi et vendredi :
9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi : fermée au public le matin / 14h - 17h30
Samedi : 9h - 12h30 *(fermée le samedi pendant les vacances scolaires)*

Collecte des déchets

Emballages : les mercredis

Ordures ménagères : les mardis et vendredis

Déchets verts : les 2èmes et 4èmes lundis du mois

Verre : 12 bornes sont à votre disposition

Encombrants : les 1ers jeudis du mois *(dépôt la veille au soir)*

Déchèterie intercommunale de Villeneuve-le-Roi
Zone d'activités des Vœux Saint Georges / 01 49 61 75 96

Permanences gratuites

• **CAUE** : architecte-conseil. Sur RDV en mairie annexe. Renseignements : **01 49 61 33 56**
Prochaines dates : 8/9 - 22/9 - 13/10 - 27/10

• **NOTAIRE** : Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur RDV à son étude de Villeneuve-le-Roi. **01 49 61 94 39**

• **AVOCAT** : Me Adjallian vous reçoit sur RDV à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin(dès 9h) par mois. **Prochaines dates : 16/09 - 21/10 - 18/11 et 16/12** Renseignements et rdv au **01 49 61 33 33**

• **MISSION LOCALE (EMPLOI, FORMATION)** Sur rendez-vous en mairie annexe. Renseignements et rdv au **01 49 61 33 59.**

• **ÉCRIVAIN PUBLIC** : Jean Pouillet, écrivain public, vous reçoit gratuitement sur rendez-vous. Pour vous inscrire rapprochez-vous du CCAS au **01 49 61 33 60**

Etat civil

NAISSANCES *Bienvenue aux bébés*

Mai : Marc-Ange ELANGA ITOUA

Juin: Kays BOULMEZAOUD. Maël GUÉNARD. Alice COLON.

Juillet: Naïm GRIBI. Mia PASCUAL. Yasmine TAVARES GOMES. Lohanne MENDES SEMEDO. Giavanni SAPORITO. Jaëlann CHAM.

Août : Ajanika VELOOPPILLAI. Jonathan DE CARVALHO FONSECA. Jahnaell KOUNGOUNDO.

MARIAGES *Félicitations aux marié(e)s*

Juillet : Stéphanie LANGLOIS et Samuel FAUCILLION. Cassilda DE SOUSA et Eric LACROIX.

DÉCÈS *Nos condoléances aux proches.*

Juin : Alain GARNIER. Huguette LEVEQUE épouse VERRECCHIA

Juillet : Albert GUILLE. André PROUST. Marie-Christine GENEIX épouse RUSSE. Marie QUÉAU veuve GERMONPREZ

Août : Vasvie HANZA épouse MUAREM. Raymonde GIRARD épouse FAUCHOIS.

AGENDA

Espace culturel Alain-Poher
Infos et réservations
01 45 97 53 11
ecap@ville-ablonsurseine.fr

Dimanche 6 septembre
Pique-nique des familles

Par le Comité des fêtes
➔ Stade Pierre Pouget, l'après-midi. + d'infos p.9

Dimanche 6 septembre
Tournoi de pétanque

Par le Comité des fêtes
➔ Stade Pierre Pouget,
+ d'infos p.9

Mercredi 9 septembre
Réunion d'information ateliers « équilibre »

Animation pour les seniors
➔ Espace culturel - 9h15

Dimanche 13 septembre
Ablon au fil de l'eau

Fête des associations
➔ Quais de Seine, toute la journée

Vendredi 18 septembre

Ouverture de la saison culturelle « Accordéons-nous » Spectacle de rue
➔ Parc Dreher, 20h30, GRATUIT + d'infos p.16

Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Journées du patrimoine
Carnets de ville, balade urbaine

➔ dans les rues de la ville
+ d'infos p.17

Mardi 29 septembre
Réunion d'information ateliers « bien chez soi »

Animation pour les seniors
➔ Espace culturel - 14h30

Samedi 3 octobre
Vide-greniers

Par le Comité des fêtes
➔ centre ville
+ d'infos p.9

Mercredi 7 octobre
Lecture Kamishibaï

Lectures enfantines
Médiathèque J. Prévert, 15h30 gratuit, nombre de places limité, enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un parent.
➔ réservation : 01 49 61 33 69

Samedi 10 octobre
Jeu du certificat d'études

Mémoires ablonaises
➔ Espace culturel, 14h
+ d'infos p.8

Samedi 10 octobre
Dans la peau de Cyrano

Théâtre hors les murs
➔ Espace culturel de Villeneuve-le-Roi, 20h
+ d'infos p.17

Du 12 au 18 octobre
Semaine bleue
Dimanche 11 : thé dansant
Mardi 13 : dictée
Jeudi 15 : piano bar

Animations pour les seniors
➔ À Ablon-sur-Seine et Villeneuve-le-Roi

Vendredi 16 octobre
Soirée jazz de l'AAM

concert de jazz
➔ Espace culturel, 20h
+ d'infos p.17

+ d'infos sur les manifestations ➔ www.ablon-sur-seine.fr/Agenda

Associations/commerçants : pour nous faire part d'un événement à diffuser dans le journal, contacter le service communication : webmail@ville-ablonsurseine.fr

ABLON

Au fil de l'eau

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Dimanche 13 septembre 2015

Sur les quais de Seine